



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 13 novembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Sylvette MARCHAND

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 7 novembre 2023
Date de publication : 20 novembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, GRUET Justine, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	---

Conseillers absents ayant donné procuration

ROCHE Paul donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à FICHERE Jean-Pascal, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DEMORTIER-BLANC Catherine, GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Démission de Monsieur Ako HAMDAOUI, Conseiller Municipal, et installation de Monsieur Guillaume BOUTELOUP

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Par courrier réceptionné en mairie le 29 septembre 2023, Monsieur Ako HAMDAOUI, élu sur la liste « Ensemble Dole 2020 », a fait part de sa démission de son mandat de Conseiller Municipal.

Monsieur le Préfet du Jura a été informé de cette démission en application de l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à l'article L.270 du Code Électoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu ».

Monsieur le Maire a adressé à Monsieur Guillaume BOUTELOUP le 2 octobre 2023, une lettre lui proposant le poste de conseiller.

Monsieur Guillaume BOUTELOUP a accepté cette fonction par lettre recommandée, avec accusé de réception, le 7 octobre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** de l'installation de Monsieur Guillaume BOUTELOUP au sein du Conseil Municipal et dans les commissions et organismes où siégeait Monsieur Ako HAMDAROU, à savoir :
 - Commission Municipale « Fonctionnement de l'Institution »
 - Commission de contrôle des listes électorales – Titulaire
 - Maternelle Rockefeller - Suppléant

- **DE PRENDRE ACTE** de la modification du tableau du Conseil Municipal.

Fait à Dole, le 13 novembre 2023.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- M. Guillaume BOUTELOUP

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

